



**Bureau National Catholique de l'Enfance du Togo (BNCE- Togo)**  
**BP: 7271 Lomé- TOGO**  
**Tél: (00228) 70-40-76-33**

---

**AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES PROGRAMMES  
EXECUTES PAR LE BUREAU NATIONAL CATHOLIQUE DE  
L'ENFANCE DU TOGO (BNCE- Togo)**

**RAPPORT DEFINITIF D'AUDIT AU 31 DECEMBRE 2018**

*Juillet 2019*

## SOMMAIRE

- I) RAPPORT D'OPINION SUR LA SITUATION DE TRESORERIE ET SUR L'UTILISATION DES FONDS**
  - I.1) LETTRE D'OPINION
  - I.2) TABLEAU EMPLOIS – RESSOURCES
  - I.3) TABLEAU DE SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
  
  - I.4.1) PRESENTATION D'ENSEMBLE DE L'ASSOCIATION
  - I.4.2) OBJECTIFS DE LA MISSION D'AUDIT
  - I.4.3) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES
  
- II) RAPPORT D'ATTESTATION SPECIALE D'AUDIT (OBSERVATIONS FACTUELLES SUR L'APPLICATION DES ACCORDS DE PARTENARIAT)**
  
- III) RAPPORT SUR LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET LE SYSTEME COMPTABLE**

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>BNCE TOGO</b>	: Bureau National Catholique de l'Enfance du Togo
<b>BICE</b>	: Bureau International Catholique de l'Enfance
<b>F CFA</b>	: Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
	: Organisation Partenaire
<b>OP</b>	
<b>JPC</b>	: Jeunes Professionnels de la Comptabilité

**RAPPORT D'OPINION SUR LA SITUATION DE TRESORERIE**

**A : M. le Président du BNCE-TOGO**

**OPINION SUR LA SITUATION DE TRESORERIE DE  
BNCE-TOGO SUR L'UTILISATION DES FONDS**

Nous avons procédé à l'audit des situations de trésorerie arrêtée au **31 décembre 2018**, de l'Organisation BNCE-Togo. La situation de trésorerie qui comprend un Tableau Emplois - Ressources et un Tableau de suivi budgétaire par activité a été établie sous la responsabilité de l'Organisation Partenaire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur cette situation de trésorerie en nous fondant sur nos travaux.

L'audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) de la Fédération Internationale des Comptables (IFAC) et aux instructions particulières d'audit émises par les bailleurs. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que la situation de trésorerie ne comporte pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les éléments de la situation de trésorerie. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Conformément à nos termes de référence, nous avons aussi procédé au contrôle de l'utilisation des fonds mis à disposition du BNCE-Togo. Ces travaux ont consisté à vérifier que les relevés du compte bancaire présentent une image fidèle et que les mouvements opérés sur le compte sont justifiés et conformes aux dispositions des accords de coopération.

Nous avons pour cela :

- pointé exhaustivement les mouvements contenus dans le journal banque des rapports financiers avec ceux du compte bancaire et vice – versa,
- validé tous les mouvements des journaux caisse,
- validé les tableaux Emplois Ressources et les Tableau de suivi budgétaire présentés par BNCE-Togo,
- cherché à obtenir l'assurance que toutes les dépenses étaient appuyées de pièces justificatives adéquates.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

## Opinions :

A l'issue de nos travaux, nous sommes d'avis que la situation financière du BNCE-Togo formée des Tableaux Emplois - Ressources et des Tableaux de suivi budgétaire par activité est régulière et sincère et donne une image fidèle de sa situation financière et du résultat de ses opérations pour l'exercice 2018 telle qu'elles sont retracées dans le rapport financier soumis aux différents partenaires.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'utilisation des fonds mis à la disposition du **BNCE-Togo** nous estimons que les pièces justificatives qui sont présentées dans le rapport financier sont suffisantes pour justifier les dépenses exécutées au cours de la période couverte par les différents accords de coopération.

Fait à Lomé le 26 Juillet 2019

Associé Responsable

  
**Cabinet J.P.C.**  
Jeunes Professionnels de la  
Comptabilité  
Tél: 98 57 93 77 / 90 07 71 04  
Lomé - TOGO

Koffi ADZONYA

## ETATS FINANCIERS

### ETATS FINANCIERS

- Informations relatives aux programmes exécutés en 2018
- Tableau Emplois – Ressources 2018
- Tableau de suivi de l'exécution budgétaire 2018

### ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'association
2. Objectifs de la mission
3. Principes et méthodes comptables

**SITUATION DE TRESORERIE**



## INFORMATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES EXECUTES

Le « Programme de lutte contre la maltraitance des enfants » et le « Programme justice juvénile » exécutés par le BNCE-Togo ont pour objectif général de contribuer à la mise en place d'un cadre intégré de protection des droits fondamentaux des enfants à travers l'éradication de toutes les formes de violences contre ces derniers. Le total des subventions obtenues des différents bailleurs de fonds et la participation de BNCE-Togo pour la mise en œuvre de ses deux programmes se chiffre à Quarante Sept Millions Huit Cent Quatre Vingt Dix Mille Six Cent Soixante Treize (47 890 673) Francs CFA et est résumé dans le tableau suivant :

<b>Bailleurs et partenaires</b>	<b>Montant des subventions reçus en FCFA</b>
UNICEF	7 186 701
MISSIO	19 659 031
ESB II 2017 (AFD/BICE)	7 494 397
BICE	6 011 846
BNCE-Togo	7 538 698
<b>TOTAL</b>	<b>47 890 673</b>

N° BUDGETAIRE

## TABLEAU FINANCIER DES EMPLOIS ET RESSOURCES 2018

EMPLOI	MONTANT FCFA	RESSOURCES	MONTANT FCFA
Frais de fonctionnement bureaux locaux	5 552 538	UNICEF	7 186 701
Ressources humaines	24 631 675	MISSIO	19 659 031
Investissement immobilier, technique et mobilier	248 200	ESB II 2017 (AFD/BICE)	7 494 397
Activités (Formation et Appui direct aux enfants)	17 458 260	BICE	6 011 846
		BNCE-Togo	7 538 698
SOLDE	-		
<b>TOTAL</b>	<b>47 890 673</b>	<b>TOTAL</b>	<b>47 890 673</b>

## TABLEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE 2018

DESIGNATION	BUDGET TOTAL EN FCFA	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION	ECART SUR PREVISION BUDGETAIRE
<b>1-Frais de fonctionnement bureaux</b>				
Téléphone, internet et fax; eau et électricité	6 470 360	5 552 538	86%	917 822
<b>Sous total 1 - Frais de fonctionnement</b>	<b>6 470 360</b>	<b>5 552 538</b>	<b>86%</b>	<b>917 822</b>
<b>2-Ressources Humaines</b>				
Animateurs	9 344 316	6 569 319	70%	2 774 997
Assistante juridique	80 000	80 000	100%	-
Chargé de programme	2 654 904	2 212 420	83%	442 484
Coordonnateur National	4 712 604	3 927 170	83%	785 434
Educatrice	3 416 796	2 847 330	83%	569 466
Gardien/Jardinier	1 443 168	1 202 640	83%	240 528
Responsable Administratif et Financier	3 359 916	2 799 930	83%	559 986
Responsable Centres Eveils Précoces	1 930 536	1 608 780	83%	321 756
Secrétaire de Direction	2 655 324	2 212 770	83%	442 554
Cotisation CNSS		845 316		-845 316
Retenues fiscales (OTR)		326 000		-326 000
<b>Sous total 2 - Ressources Humaines</b>	<b>29 597 564</b>	<b>24 631 675</b>	<b>83%</b>	<b>3 794 573</b>
<b>4-Investissement immobilier, technique et mobilier</b>				
Produits d'entretien des bureaux	330 602	248 200	75%	82 402
<b>Sous total 4 - Investissement immobilier, technique et mobilier</b>	<b>330 602</b>	<b>248 200</b>	<b>75%</b>	<b>82 402</b>
<b>8-Activités-Autres activités</b>	<b>31 247 345</b>	<b>17 458 260</b>	<b>66%</b>	<b>13 789 085</b>
Accompagnement de 8 Observatoires des prisons	2 880 963	44 000	2%	2 836 963
Accompagnement de 15 CLP dans leurs actions de prévention	6 750 453	1 910 100	28%	4 840 353
Appui alimentaire aux enfants de la BPM et centres	8 135 230	8 135 230	100%	0

Visites d'observation dans les prisons et unités de police et de gendarmerie	708 434	625 025	88%	83 409
Assistance judiciaire et juridique aux enfants	1 771 084	948 325	54%	822 759
Expertise psychologique sur demande du juge pour enfants	521 486	279 900	54%	241 586
Rencontres et ateliers de parentalité positive à Lomé	732 048	474 100	65%	257 948
Rencontres et ateliers de parentalité positive dans les 2 centres étatiques d'alternative à l'emprisonnement	2 597 590	345 340	13%	2 252 250
suivi de Réinsertion familiale	1 247 862	1 247 862	100%	0
Réinsertion scolaire	737 952	444 700	60%	293 252
Réinsertion professionnelle	2 394 243	834 378	35%	1 559 865
Installation des enfants	810 000	810 000	100%	0
Suivi des enfants réinsérés	1 771 084	1 314 300	74%	456 784
Réalisation et diffusion des campagnes de sensibilisation pour lutter contre la stigmatisation des ECL	188 916	45 000	24%	143 916
				-
<b>Sous total 8 – Activités-Autres activités</b>	<b>31 247 345</b>	<b>17 458 260</b>	<b>56%</b>	<b>13 789 085</b>
				-
<b>A-Sous-total coûts directs (1+2+3+4+5+6+7+8+9)</b>	<b>67 645 071</b>	<b>47 890 673</b>	<b>71%</b>	<b>19 754 398</b>
B - Divers et imprévus (5% maximum de la ligne A)			n/a	-
<b>C-Total coûts directs (A+B)</b>	<b>67 645 071</b>	<b>47 890 673</b>	<b>71%</b>	<b>19 754 398</b>
			n/a	-
<b>TOTAL GENERAL (C+D)</b>	<b>67 645 071</b>	<b>47 890 673</b>	<b>71%</b>	<b>19 754 398</b>

<b>TOTAL FINANCEMENT RECU</b>	<b>47 890 673</b>	<b>47 890 673</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>
-------------------------------	-------------------	-------------------	-------------	----------

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET

### 1- Présentation succincte de BNCE-TOGO

Le BNCE-Togo est une association apolitique et à but non lucratif créée en 1996. Autrefois connu sous le nom du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE), enregistré au Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales sous le N°1007 / MATDCL-SG-DLPAP-DOCA

Il changea de dénomination et devint BNCE-Togo en 2012 à la suite de son processus d'autonomisation. Il a son siège présentement à Avédji Amétonsimé un city.

Sa référence de contact se présente comme suit :

- BNCE-Togo : 07 BP 7271 Lomé 07 TOGO,
- Tél : 00228 70 40 76 33
- Email: bnce.togo@gmail.com

Site web: [www.bnce-togo.com](http://www.bnce-togo.com)

BNCE-Togo est présidé par un Conseil d'Administration, composé de sept (07) membres. Le Révérend Père Benoit HODANOU ABALY est l'actuel Président du CA. Monsieur TSANDJA Afangnon Messan en est l'actuel Directeur Exécutif

Afin d'offrir à ses bénéficiaires une prise en charge holistique et de qualité, sur le plan national il travaille en synergie avec :

- la Direction Générale de la Protection de l'Enfance (DGPE),
- le Centre de Recherche, d'Orientation et de Prise en Charge des Enfants en Situation Difficile (CROPESDI),
- la ligne verte de la protection de l'enfance Allo 1011,
- le Cadre de Concertation National des Acteurs de Protection de l'Enfance,
- le Réseau des Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables au Togo (RESAEV-TOGO)
- le Réseau de Lutte contre la Traite des Enfants (RELUTET)
- Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET),
- le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO),
- la Coordination des Partenaires des Prisons Civiles du Togo (COPACTO)
- le Ministère de la Justice et ses structures décentralisées
- Des organisations internationales comme UNICEF, UE etc.

## **2- Objectifs de la mission d'audit**

Afin de s'assurer que les ressources allouées à l'organisation partenaire (OP) ont été utilisées conformément aux dispositions des accords de coopération conclus avec elle, il est prévu que les bailleurs veillent à ce qu' à la fin de chaque période d'exécution, un audit externe soit mené par un auditeur indépendant.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente mission d'audit des comptes de BNCE-Togo qui nous a été confiée.

L'audit de l'OP a pour objectif de donner aux bailleurs l'assurance que les ressources ont été mobilisées par les OP et gérées conformément aux règles définies dans les accords de coopération et leurs annexes et que les rapports financiers fournis par les OP reflètent exhaustivement et fidèlement les activités qu'elles ont exécutées.

## **3- Principes et méthodes comptables**

La comptabilité est tenue sous forme de comptabilité en partie double et permet à l'OP de présenter les situations suivantes :

- Un état de synthèse de la trésorerie ;
- Le grand livre de la période (récapitulatif du journal banque et du journal caisse) ;
- Le journal banque de la période ;
- Le journal Caisse de la période ;
- L'état de rapprochement bancaire de la période

Le comptable effectue les enregistrements dans les listings des dépenses, ce qui permettra de générer automatiquement le rapport financier de la période.

**ATTESTATION SPECIALE D'AUDIT**



**AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER 2018 DU BNCE-TOGO**

**A : M. le Président de BNCE-Togo**

**ATTESTATION SPECIALE D'AUDIT (OBSERVATIONS FACTUELLES SUR  
L'APPLICATION DES ACCORDS DE COOPERATION)**

Conformément à nos termes de référence, nous avons effectué un certain nombre de vérifications spécifiques relativement à l'application par l'Organisation Partenaire des dispositions des accords de partenariat. Nos travaux ont été effectués en accord avec les normes internationales d'audit de l'IFAC (International Federation of Accountants) et les instructions particulières d'audit émises par les différents bailleurs et ont comporté tous les contrôles et diligences que nous avons jugés nécessaires en la circonstance. L'objectif de ces vérifications spécifiques était de nous assurer que :

- BNCE-Togo est une organisation à but non lucratif, apolitique, et non gouvernementale ;
- Les subventions versées par les bailleurs sont placées et gérées dans des comptes bancaires séparés;
- Le rapport financier est rédigé en comparaison avec le budget approuvé et tout dépassement de poste budgétaire supérieur de 10% au montant alloué doit obtenir au préalable l'approbation écrite des bailleurs;
- Les informations financières communiquées par l'OP sont conformes aux dispositions des accords de coopération signés avec elle,
- Des pièces justificatives adéquates ont été conservées par l'OP,
- Des conventions de financement ont été conclues le cas échéant, avec les organisations qui reçoivent des financements de l'OP,
- Les subventions non utilisées par l'OP sont bien mises en évidence dans le dernier rapport financier, remboursées aux bailleurs.

Aux termes de nos travaux, nous confirmons que, BNCE-Togo s'est conformée à toutes les exigences ci – dessus :

Ainsi, nous déclarons que les rapports financiers fournis par BNCE-Togo (au cours des périodes objet de l'accord de coopération) peuvent être approuvés.

**Fait à Lomé le 26 Juillet 2019**

Associé Responsable

**Koffi ADZONYA**



**RAPPORT SUR LES PROCEDURES  
DE CONTRÔLE INTERNE**

**AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE BNCE-TOGO**

**A : M. le Président de BNCE-TOGO**

**RAPPORT SUR LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET LE SYSTEME  
COMPTABLE DE BNCE-TOGO**

Dans le cadre de l'audit de la situation de trésorerie de BNCE-Togo, nous avons procédé conformément aux normes internationales d'audit de l'IFAC et aux instructions particulières d'audit des bailleurs, à l'évaluation du système de contrôle interne et du système comptable mis en place au niveau de BNCE-Togo.

L'objectif de la revue des procédures est de formuler des recommandations constructives destinées à pallier les faiblesses décelées au cours de notre intervention, en vue de l'amélioration des procédures administratives et comptables de l'OP.

Nous devons signaler que, conformément aux normes précitées, notre examen s'appuie sur des sondages et ne constitue pas une revue exhaustive des opérations réalisées par l'OP au cours de l'exercice. Partant, il ne vise pas à révéler toutes les anomalies et fraudes, notamment celles qui ne sont pas couvertes par nos sondages, du fait de leur faible matérialité relative. Néanmoins, nous porterons à votre connaissance toutes les anomalies et fraudes que nous relèverons lors de nos contrôles.

Nous devons rappeler que les responsables de BNCE-Togo ont l'entière responsabilité de la mise en place et du fonctionnement d'un système contrôle interne et d'un système comptable dont ils doivent évaluer l'opportunité et l'efficacité dans le cadre de leur mission de gestion de l'organisation.

L'objectif assigné à un système de contrôle interne est de donner à l'entité, l'assurance raisonnable mais non absolue que ses actifs sont suffisamment protégés contre toute utilisation non autorisée ou frauduleuse et que les opérations seront exécutées conformément aux instructions de ses responsables et comptabilisées correctement pour permettre la préparation d'états financiers réguliers et sincères.

Dans les pages qui suivent, nous exposerons les faiblesses que nous avons décelées à l'issue de notre revue des procédures de contrôle interne et du système comptable de BNCE-Togo et formulerons des recommandations quant aux améliorations à apporter aux systèmes et procédures en vigueur au niveau de BNCE-Togo ainsi que le tableau de suivi des recommandations d'audit antérieures.

Nous reconnaissons et convenons que ce rapport bien que destiné à BNCE-Togo, sera communiqué aux bailleurs à titre confidentiel.

Nous tenons à remercier la coordination de BNCE-Togo ainsi que l'ensemble de son personnel pour sa franche collaboration dans l'exécution de notre mission.

Nous restons à votre disposition pour toute information que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Fait à Lomé, le 26 Juillet 2019

Associé Responsable



Koffi ADZONYA



**RELEVÉ DES FAIBLESSES DECELEES SUR BNCE-Togo**

1)

GRADE (Faible, Moyen, Haut)	Cycle	Observations	Risques/Recommandations	Commentaires management/Appréciations de l'Auditeur
Moyen	GESTION COMPTABLE ET ORGANISATIONNELLE	Absence d'un état extra comptable de suivi de la gestion du carburant	<p><u>Risques</u> : Absence de traçabilité sur les entrées et sorties de carburant</p> <p><u>Recommandations</u> Les responsables doivent veiller à la mise en place d'un état de suivi de la gestion du carburant.</p>	Accord
Moyen	TRESORERIE	Absence de bulletin de salaire signé par le personnel	<p><u>Risque</u> : Difficulté de s'assurer que les salaires sont effectivement payés</p> <p><u>Recommandations</u> Les responsables doivent veiller à l'établissement des bulletins de salaire du personnel à la fin de chaque mois.</p>	Accord
Haut	TRESORERIE	Absence de procès-verbal mensuel de caisse	<p><u>Risque</u> : Difficulté de s'assurer de la situation de la caisse et de la réalité des dépenses.</p> <p><u>Recommandations</u> Les responsables doivent veiller à l'établissement des procès-verbaux de caisse à la fin de chaque mois.</p>	Accord

II) TABLEAU DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Observations formulées	Résolue	Non résolue	Partiellement résolue	Commentaires du cabinet	Commentaires BNCE-Togo
2.1) Les numéros de téléphones sur lesquels les transferts sont effectués ne sont pas systématiquement mentionnés sur les factures d'achat de transfert de crédit téléphoniques.			X		Un système de contrôle interne est mis en place pour faire le suivi de la mise en œuvre des observations  Le personnel est sensibilisé sur les observations  Suivra des contrôles réguliers des pièces avant archivage
2.2) Absence d'un état extra comptable de suivi de la gestion du carburant		X			
2.3) Les listes de présence ne sont pas systématiquement jointes aux liasses justificatives des rencontres sur le terrain			X		
2.4) Les factures ne portent pas systématiquement le nom des projets			X		
2.5) Absence de Tableau d'exécution budgétaire annuel		X			
2.6) Les pouvoirs de signatures sont représentés par le trésorier général qui ne possède pas de suppléant ce qui risque en cas de déplacement de ce dernier d'impacter le bon suivi de l'exécution budgétaire.			X		
2.7) Absence de procès-verbal mensuel de caisse		X			
2.8) Nous avons relevé l'absence des quittances de paiement des impôts sur salaires	X				

Recommandation suivies : 1

Recommandation non suivies : 3

Recommandation partiellement suivies : 4

Total recommandations : 8